

22.07.87

J.R.S.I.O.M. - Fonds Documentaire

N° : 21279

Cpte : B

UN ÉCONOMISTE FOURVOYÉ EN ANTHROPOLOGIE :  
OLIVIER LEROY

par Jean-Marc GASTELLU

RÉSUMÉ

*Olivier Leroy, anthropologue économiste, contemporain de Mauss, est tombé dans l'oubli. Toutefois, l'auteur voit en lui le précurseur de l'anthropologie économique en vogue actuellement. Il tente de le montrer à travers la double critique qu'O. Leroy fait de K. Bücher et de L. Lévy-Bruhl, ainsi qu'à travers ses thèses, ses thèmes et la méthode préconisée. L'oubli est expliqué par le contexte scientifique et économique de l'époque.*

SUMMARY

*Olivier Leroy, anthropological economist, contemporary of Mauss, has fallen into obscurity. Nevertheless, the author sees in him the forerunner of the economic anthropology in vogue to-day. He attempts to show this through the double criticism that Olivier Leroy makes of K. Bücher and of L. Lévy-Bruhl, as well as through his theses, his themes and the method advocated. The forgetting of Leroy is explained by the scientific and economic context of the period.*

L'œuvre d'Olivier Leroy est contemporaine de celle de Marcel Mauss : si l'*Essai sur le don* a été publié en 1923-1924 dans l'*Année sociologique*, l'*Essai d'introduction critique à l'étude de l'économie primitive* date de 1925 et *La raison primitive* de 1927. Or, de ces deux séries de recherches dont le champ était voisin, la première est encore à l'origine de nombreuses études contemporaines tandis que la seconde est totalement tombée dans l'oubli (1). Les ouvrages d'Olivier Leroy soulèvent donc un problème : quelles sont les raisons de cet oubli ? Faut-il l'expliquer par l'insignifiance de la réflexion ?

Une lecture attentive de cette œuvre montre qu'il n'en est rien, et en révèle la richesse et la nouveauté. L'apport d'Olivier Leroy dans le débat scientifique de son époque paraît avoir été double.

D'une part, il s'agissait d'un économiste et d'un politologue de formation qui s'est intéressé à l'étude des « sociétés primitives ».

(1) Personnellement, j'ai eu connaissance de l'existence d'O. Leroy grâce à une brève allusion de R. Firth (1967, 2). Il faut néanmoins signaler que l'*Essai d'introduction critique...* est mentionné in P. MERCIER (1966, 109) et in M. GODELIER (1974, XI). *La raison primitive* semble n'être jamais citée.

Grâce à des renseignements succincts, glanés dans quelques dictionnaires, il est possible de brosser rapidement son profil intellectuel : il était docteur ès sciences économiques et ès sciences politiques, et agrégé de l'Université ; il a enseigné au lycée de Châteauroux (1). Sa première publication fut, en collaboration avec W. Oualid, une traduction des *Principes d'économie dans leur application aux problèmes modernes de l'industrie et de la politique économique* de John-Bates Clark, en 1911 (2), puis, en 1925 et 1927, vinrent les deux ouvrages déjà mentionnés, qui feront plus particulièrement l'objet de cette étude ; enfin, en 1928, paraissait un dernier ouvrage sur *La lévitation* (3). Dans le monde scientifique de l'époque, caractérisé par un cloisonnement disciplinaire, la démarche d'un économiste de formation se mettant à l'étude des « sociétés primitives » est suffisamment novatrice pour retenir l'attention.

D'autre part, et en corollaire de cette première innovation, Olivier Leroy peut être considéré comme un précurseur des recherches actuelles en anthropologie économique en France : nombre de thèmes émergent dans son œuvre, qui seront l'objet d'approfondissements ultérieurs. Précurseur, et non fondateur : il y a solution de continuité, il y a rupture entre Olivier Leroy et les recherches actuelles, aussi bien dans le temps, puisqu'il est totalement tombé dans l'oubli, que dans le champ théorique, puisque les recherches actuelles sont d'origine marxiste, alors qu'Olivier Leroy était un adversaire déclaré des « matérialismes ». Malgré ce double décalage, il est étonnant de trouver chez lui des passages entiers qui éveillent une curieuse résonance avec des écrits actuels.

Cette brève présentation permet de comprendre qu'il ne s'agit pas là d'une œuvre « insignifiante ». L'« oubli » dans lequel elle est tombée pourrait alors être expliqué et par son contenu et par le contexte scientifique de l'époque.

L'œuvre d'Olivier Leroy souffre, en effet, de certaines limites. En premier lieu, les réflexions théoriques de cet auteur n'ont jamais bénéficié de l'expérience d'une recherche de terrain ; il s'agit là d'une lacune qui ne résulte pas d'un choix délibéré :

« L'esprit français, trop épris d'idées générales et de systématisations bien ordonnées, répugnerait-il au labeur touffu qu'exige l'étude monographique des civilisations primitives ? Ce peut être une des raisons de notre infériorité en ethnologie ; mais il en est une autre plus terre à terre : l'insuffisance d'outillage matériel, la rareté de nos musées spéciaux et la grande indigence où les laissent les pouvoirs publics » (4).

De toute façon, cette carence n'est pas le propre d'O. Leroy, mais caractérise la recherche anthropologique française de l'époque, pour les raisons qu'il a explicitées.

(1) *Catalogue général de la Librairie française*, Paris, Librairie ancienne H. Champion, 1934, t. 32.

(2) Paris, Giard & Brière, Bibliothèque internationale d'Economie politique, 1911.

(3) O. LEROY, 1928.

(4) O. LEROY, 1925, X.

En deuxième lieu, son apport est essentiellement critique : il n'offre jamais de construction théorique ; cette œuvre nécessite donc une lecture « en creux » si l'on veut en déceler toutes les richesses. De toutes les propositions critiques, il faudra déduire des affirmations théoriques implicites. On comprend qu'une telle œuvre n'ait pas fait école sur le moment...

En dernier lieu, ces études sont marquées par les courants théoriques de l'époque ; il va de soi qu'elles seront remises en question en même temps que ces théories et que leur aspect novateur en sera grandement diminué.

Et pourtant, malgré toutes ces faiblesses, l'*Essai d'introduction critique à l'étude de l'économie primitive* et *La raison primitive* ouvraient un champ de recherches nouveau aux économistes français. Dans le premier de ces ouvrages, Olivier Leroy critiquait les thèses de K. Bücher et, dans le second, celles de L. Lévy-Bruhl : il réfutait à la fois et le matérialisme sommaire de Bücher, pour qui l'homme primitif était une brute grossière, dotée d'une irrationalité fruste, et l'idéalisme exacerbé de Lévy-Bruhl, pour qui l'homme primitif était un être crédule, gratifié d'une irrationalité « mystique ». Récusant d'un même élan ces deux interprétations et s'en tenant à égale distance, Olivier Leroy affirmait la prééminence d'une « raison » primitive, qu'il allait rechercher, entre autres, dans l'étude de l'organisation économique : on voit par là combien cette œuvre éveille la comparaison avec des recherches actuelles.

Il est donc difficile de comprendre les causes de l'oubli de cette réflexion si l'on n'en analyse pas le contenu. Pour ce faire, les deux essais d'Olivier Leroy seront soumis à une méthode historique que lui-même préconisait : expliquer l'inconnu par le connu, le passé par le présent ; ses écrits seront donc interprétés à la lumière des recherches menées actuellement en France (1), et cela en dépit de la solution de continuité entre les deux courants. Partant du thème de la « raison » primitive, nous verrons que l'apport d'O. Leroy a consisté, d'abord, à réfuter l'irrationalité prétendue de l'organisation économique des sociétés primitives ; puis, à élaborer une méthode de recherche qui permette de démontrer la « raison » économique de ces sociétés ; en dernier lieu, nous nous demanderons si, pour O. Leroy, cette « raison » économique est spécifique aux sociétés primitives ou bien s'il adhère à la thèse de l'universalité de la rationalité occidentale. Par la réponse qu'il a apportée à cette dernière question, O. Leroy a peut-être immédiatement fermé

(1) La résonance majeure qu'éveille la lecture d'O. Leroy est celle des écrits de M. Godelier. Il ne s'agit pas de prendre parti, ici, en faveur de tel courant précis de recherche en anthropologie économique et au détriment des autres. Mais, jusqu'à ce jour, pour un économiste non marxiste, les travaux de M. Godelier présentent l'élaboration théorique la plus achevée de l'anthropologie économique française, ce qui facilite grandement la comparaison. De plus, et il faut bien l'avouer, ce sont surtout les textes de M. Godelier qu'évoquent le plus ceux d'O. Leroy et principalement le thème de la rationalité économique : convergence de deux séries de travaux, et par-delà le temps (1925-1927 et 1966), et par-delà les engagements théoriques respectifs.

derrière lui le champ de recherches qu'il venait d'ouvrir : l'analyse de son œuvre, complétée par une appréciation du contexte scientifique de l'époque, expliquerait donc l'« oubli » dont ce précurseur a été l'objet.

\*  
\*  
\*

Pour réfuter la thèse de l'irrationalité de l'organisation économique des sociétés primitives, O. Leroy reprend un à un les arguments de Bücher ou de Lévy-Bruhl, et leur en oppose d'autres qu'il puise dans la documentation amassée par des chercheurs se réclamant ouvertement du « diffusionnisme », comme lui-même ; parmi les ouvrages les plus fréquemment cités, on relève ceux de Goldenweiser, de Koppers, de Lowie, de Schmidt (1)... Grâce à ces exemples recueillis sur le terrain et traités de seconde main, il lui est permis d'affirmer, d'une part, que les sociétés primitives ne sont pas « irrationnelles », mais dotées d'une « raison » économique, et, d'autre part, que l'irrationalité, lorsqu'on l'y découvre, n'est pas le propre de ces sociétés, mais le fait de leur désorganisation sous l'impact d'une domination étrangère (2).

A l'encontre de la thèse de l'irrationalité des sociétés primitives il fallait montrer, dans un premier temps, que ces sociétés étaient non pas inorganisées, qu'il ne s'agissait pas d'une « horde primitive » comme le prétendait K. Bücher, mais qu'elles étaient composées d'unités économiques ; ces unités économiques, pour O. Leroy, sont les groupements familiaux :

« ... Nous sommes entrés en possession d'une réalité historique solide : c'est à savoir que chez les peuples économiquement les plus arriérés la famille apparaît comme l'unité économique normale » (3).

Sa démonstration est fondée sur deux arguments qui cherchent à prouver que le groupement familial est une unité stable : d'une part, le type d'alliance observé dans ces sociétés ne diffère pas fondamentalement du mariage occidental et, d'autre part, il faut y situer à sa juste place la question de l'infanticide.

(1) GOLDENWEISER, *Early Civilisation*, Londres, Harrap, 1922. KOPPERS, *Die Ethnologische Wirtschaftsforschung, eine historischkritische Studie*, *Anthropos, Revue internationale d'Ethnologie*, 1915-1916. LOWIE, *Primitive Society*, Londres, Routledge & Sons, 1921. SCHMIDT, *Die Stellung der Pygmoënoevölker in der Entwicklungsgeschichte des Menschen*, Stuttgart, Strecker & Schroeder, 1910, etc. Il n'est pas étonnant, dès lors, que le même échantillon de « sociétés primitives » revienne constamment à l'occasion de chacun des arguments.

(2) La démonstration qui va être esquissée dans les pages suivantes ne correspond pas du tout au raisonnement explicite d'O. Leroy dans les deux ouvrages cités. D'une part, parce que l'auteur reprend un à un les arguments de Bücher ou de Lévy-Bruhl pour les réfuter (exemples de titres de chapitres : « Egoïsme primitif », « Structure sociale », « Propriété », etc.), et, d'autre part, parce que son objet n'est pas uniquement l'organisation économique, notamment dans *La raison primitive*. J'ai estimé, cependant, qu'il était légitime de lire O. Leroy à la lumière des recherches actuelles, et de regrouper des explications pertinentes dispersées dans son œuvre, qui répondent à des thèmes contemporains.

(3) O. LEROY, 1925, 24 ; souligné par moi.

L' « union primitive », selon O. Leroy, s'apparente de très près au mariage dans nos sociétés, et lui est parfois bien supérieure. L'exemple de familles monogamiques, qui diffèrent fort peu des nôtres, n'y est pas inconnu : on en rencontre chez les Andamans, les Sémoï, les Védas et les Négritos des Philippines. En Australie, il existe des sociétés où la naissance d'un enfant légitime le mariage contracté « à l'encontre des coutumes de la tribu », ce qui appelle ce commentaire narquois : « On souhaiterait que notre législation s'inspirât de ces coutumes sauvages » (1).

Enfin, une institution apparemment aussi insolite que le lévirat est interprétée non pas comme un droit exercé par le frère cadet sur l'épouse du frère aîné défunt, mais comme une obligation de protection due par ce frère cadet à cette épouse et à ses enfants. Nous voici loin de la « horde » inorganisée et de la « promiscuité sexuelle » primitive : tout un jeu de règles assure la stabilité du groupement familial. Mais l'infanticide ne serait-il pas une pratique dont il convient de dénoncer la « barbarie » et qui remettrait en question, par son irrationalité, l'existence et la reproduction des cellules économiques ? O. Leroy s'attache alors à montrer que l'infanticide n'est pas une pratique générale ; il est même inexistant dans les sociétés que l'on peut classer comme les plus primitives au plan économique : les Andamans, les Négritos des Philippines, les Sémoï, les Védas, les Pygmées d'Afrique centrale ; au contraire, maintes preuves de l'attachement des parents à leurs enfants y sont signalées. Là où il est pratiqué, l'infanticide répond à des motifs économiques : chez les Boschimans, par exemple, un enfant est supprimé lorsque sa mère est décédée ou incapable de le nourrir ; loin d'être commis délibérément, l'infanticide est une des conditions de la survie du groupe dans les situations désespérées. Parfois, comme chez les Kurnai, l'enfant n'est pas supprimé, mais simplement abandonné...

Donc, alliance et infanticide révèlent que les sociétés primitives sont organisées et composées d'unités distinctes ; à la fin de sa démonstration, O. Leroy renouvelle son affirmation :

« Ceux qui n'ont pas limité leurs observations à quelques tribus australiennes s'accordent à proclamer l'individualité de la famille comme unité sociale distincte de tout autre groupement » (2).

Une fois prouvées cette organisation et l'existence de noyaux économiques, O. Leroy réfute la prétendue « irrationalité » de ces sociétés en se consacrant successivement à l'analyse de la production, de la consommation et de la distribution, mettant en avant les preuves d'une « raison » primitive.

L'analyse de la production dans les sociétés primitives révèle le jeu d'une « raison » économique, même si cette raison, agissant plus ou moins consciemment, est voilée par des justifications

(1) O. LEROY, 1925, 26, note.

(2) O. LEROY, 1925, 36.

*a posteriori*, traduites en croyances populaires. D'après l'exemple fourni par la domestication des animaux, il semblerait que, pour O. Leroy, est « rationnel » ce qui est « utilitaire » :

« Les circonstances qui ont favorisé la domestication de tel ou tel animal sont en somme secondaires. Le fait dominant, c'est que l'homme a subjugué les animaux et les a fait servir à ses desseins. Que les gestes premiers aient été dictés par le hasard, la religion, la magie, il reste que le côté utilitaire de cette conquête n'a pas échappé à l'intelligence humaine » (1).

Cette « raison » économique est à l'œuvre aussi bien dans l'utilisation des ressources que dans l'organisation du travail ou la détention des moyens de production.

Alors que K. Bücher taxait les sociétés primitives de « gaspillage » des ressources naturelles, O. Leroy critique nos propres sociétés, et notamment la civilisation américaine, qui font preuve d'un :

« ... productivisme féroce que seul un épuisement relatif des matières premières pourra enrayer » (2).

A l'inverse, les sociétés primitives offrent nombre d'exemples du respect d'un équilibre entre la population et les ressources :

« ... On pourrait trouver chez les primitifs une belle série d'exemples prouvant qu'ils savent souvent n'user qu'avec un sage discernement des produits animaux ou végétaux de leur environnement. »

La défense de manger son propre *totem*, au sein des tribus australiennes, est interprétée comme une obligation de réserver la consommation de cet animal à une autre tribu ou à un autre clan ; il est noté que, chez les Andamans, il est interdit de manger des ignames et d'autres végétaux au cours de la première moitié de la saison des pluies ; selon Goldenweiser, la chasse est strictement réglementée chez les Indiens d'Amérique du Nord. Le gaspillage des ressources naturelles n'est donc pas une caractéristique des sociétés primitives.

De même que les ressources naturelles ne sont pas gaspillées, le travail n'est pas une activité inorganisée dans ces sociétés. A la théorie du « travail-jeu » exposée par K. Bücher dans *Arbeit und Rhythmus*, O. Leroy répond qu'il s'agit, là encore, du préjugé d'un observateur extérieur :

« Il est clair que par son caractère de nécessité journalière et par conséquent de monotonie, un mode d'activité comme la chasse ne peut, en aucune manière, être assimilé à un jeu. Traiter de jeu les occupations du primitif, parce qu'elles ne comportent pas la stricte régularité de nos besognes, c'est essentiellement une idée de civilisé » (3).

Enfin, là où K. Bücher, tablant sur l'« égoïsme » du primitif, ne voit qu'une propriété strictement individuelle, O. Leroy dis-

(1) O. LEROY, 1925, 103.

(2) O. LEROY, 1925, 58, note ; on remarquera l'actualité du langage et de la réflexion.

(3) O. LEROY, 1925, 79.

tingue quatre types de propriété : une propriété « commune », formée des territoires de chasse ou de pêche ; une propriété « individuelle », comprenant les biens mobiliers ; une propriété « familiale » : les huttes, la nourriture, les biens de chasse, etc. ; et, enfin, une « servitude de prêt ou de partage », dans les cas où tout objet inutilisé par son propriétaire peut être employé par quelqu'un d'autre sans autorisation préalable. Ces différents types de propriété ne s'excluent pas mutuellement, mais se superposent de façon à mettre les moyens de production à la disposition de tous :

« ... il est remarquable que cette servitude d'usage collectif ne frappe l'objet qu'autant qu'il n'est pas utilisé par son propriétaire ou que cet objet est en surnombre, ce qui revient au même » (1).

Finalement, l'analyse de la production dans les sociétés primitives amène à y voir l'œuvre d'une « raison » utilitaire ; l'analyse de la consommation conduira aux mêmes constatations.

La consommation, dans les sociétés primitives, se résumerait, selon K. Bücher, à une recherche individuelle de la nourriture ; il y décèle un « égoïsme » contradictoire avec toute organisation collective et rationnelle ; la supériorité des économies occidentales serait ainsi démontrée. Opposant des contre-exemples, O. Leroy n'a nulle peine à prouver que loin d'être individuelle, la consommation alimentaire, dans la majorité des cas, est collective : il cite la « consommation familiale » des Sénoï de Malacca, des Veddas, des Andamans, des Yagans de la Terre de Feu ; chez ces derniers, celui qui découvre certains fruits ne peut y toucher sans avoir averti les autres membres de la tribu. De plus, cette consommation n'est pas « imprévoyante », puisque la conservation des aliments a été signalée chez les Miwoks de Californie, chez les Andamans, les Veddas, les Onas, les Yagans... Enfin, cette consommation alimentaire est plus égalitaire que dans notre propre société, puisque fondée sur le principe : « à chacun selon ses besoins » plutôt que sur celui : « à chacun selon son travail » ; par exemple, chez les Wurunjerrri du sud-est australien, la nourriture est partagée entre tous, et attribuée en priorité aux enfants et aux vieillards. Résumant ses observations, O. Leroy suggère que le véritable égoïsme alimentaire ne se trouve peut-être pas dans les sociétés primitives :

« D'une manière générale, on peut dire que la consommation individuelle ou extra-familiale n'existe pas dans les sociétés inférieures. Et l'on peut ajouter que partout, parmi des tribus réduites à la vie économique la plus humble, existent des prescriptions d'assistance alimentaire qui nous éloignent fort de cet égoïsme féroce, « conséquence d'une existence vagabonde »...

« Détail plaisant, les indigènes attribuent aux Blancs l'égoïsme que leur prête Bücher » (2).

Une « raison » économique est donc à l'œuvre, qui vise, avant tout, à la survie du groupe ; l'analyse de la distribution complètera cette mise en lumière d'une « raison » primitive.

(1) O. LEROY, 1925, 45.

(2) O. LEROY, 1925, 19, 20.

La constatation générale que fait O. Leroy au départ de l'étude de la distribution est que les travaux ethnographiques se sont attachés à décrire les modalités d'échanges les plus spectaculaires, et par là les plus différents des nôtres :

« ... il est à remarquer qu'à côté des échanges à forme rituelle qui ont attiré l'attention des ethnologues, les Australiens ont des échanges d'un caractère rationnel, et c'est en vertu d'un préjugé que l'on attache aux premiers un caractère primitif » (1).

L'économiste, plus habitué à la loi des grands nombres, serait peut-être plus réceptif aux échanges courants, quotidiens, que l'anthropologue ; encore, faut-il que ce dernier n'en nie pas purement et simplement l'existence : pour K. Bücher, l'échange est inconnu du primitif, car, pour celui-ci, il n'y aurait pas de séparation bien nette entre le produit et le producteur ; il serait donc impossible de se défaire d'une partie de soi-même, puisque l'on courrait le risque de livrer cette partie aux emprises magiques, aux envoûtements ; le passage du stade du non-échange dans les sociétés primitives au stade de l'échange dans les sociétés modernes serait expliqué par une phase intermédiaire où serait apparu le don. La prétendue irrationalité de l'homme primitif permettrait donc de conclure à l'inexistence d'échanges dans ces sociétés.

A cet argument, O. Leroy répond en cinq points. D'abord, l'existence d'échanges est attestée dans les économies les plus primitives : c'est l'exemple des îles Andaman, où des échanges se nouent entre l'intérieur et la côte ; c'est encore le cas de la Terre de Feu. Ensuite, si l'homme primitif ne peut se défaire de son produit parce que celui-ci est une partie de lui-même, il devient difficile d'expliquer l'apparition du don dans de telles économies. De plus, si l'égoïsme est vraiment la caractéristique fondamentale de ces sociétés, on s'explique mal que le don ait précédé l'échange. Il faut, aussi, considérer le « troc muet » non pas comme un stade intermédiaire entre le pillage et le commerce, mais comme un échange ordinaire, dont la particularité s'explique par des différences dans les rapports de force entre deux unités économiques (2). Enfin, ces sociétés ont le sens de la *valeur*, mais, bien souvent, la « puissance du Blanc » intervient et fausse les échanges économiques : reprenant les exemples de ventes de terres à bas prix, O. Leroy signale qu'il ne faut pas prendre la cause pour l'effet.

Ainsi, partout où K. Bücher n'a vu qu'égoïsme, grossièreté, cupidité, cruauté, O. Leroy s'est efforcé, avec succès, de souligner l'existence d'une « raison » économique, à l'œuvre dans l'organisation de la production, dans celle de la consommation et dans celle de la distribution. Bien mieux, là où apparaît une certaine irrationalité, il avancera que celle-ci n'est pas le propre des sociétés primitives, mais est due à l'impact d'une domination étrangère.

Lorsque O. Leroy montre les conséquences d'une domination

(1) O. LEROY, 1925, 93.

(2) O. LEROY, 1925, 94.

économique extérieure sur l'organisation des sociétés primitives, son langage est d'une surprenante actualité : il rejoint tout un courant né ces dernières années pour réhabiliter des sociétés jugées jusqu'ici comme « inférieures » ; cette convergence est d'autant plus étonnante que ses travaux ont paru à l'apogée des colonisations française et britannique, dans une période où le grand public croyait encore à la « mission humanitaire » des pays occidentaux. O. Leroy fut parmi ceux qui cherchèrent à prouver que les accusations que portait, contre les sociétés primitives, une civilisation imbue de sa supériorité, se retournaient en réalité contre elle, car la prétendue irrationalité de ces sociétés était l'effet de leur désorganisation sous l'impact d'une domination économique extérieure ; pour ce faire, il reprendra quelques arguments de K. Bücher, qu'il réfutera en les situant dans un contexte global de rapports de force entre deux sociétés économiquement inégales au lieu de limiter ses observations à la seule société étudiée.

Le premier exemple critiqué est celui de l'extermination des troupeaux de bisons par les Indiens d'Amérique du Nord. Tandis que K. Bücher voyait là le signe de l'« imprévoyance » de l'homme primitif qui détruisait les richesses naturelles, O. Leroy attribue ces massacres à de tout autres causes :

« Les massacres d'animaux auxquels Bücher fait allusion étaient dus sans doute à l'emploi maladroit d'armes européennes et d'une manière générale à la dislocation de l'armature économique et sociale traditionnelle de ces tribus au contact des Blancs » (1).

Et il cite, comme preuve de la préservation des ressources naturelles dans les sociétés primitives, les lois iroquoises sur le braconnage :

« Recueillant des exemples de ce genre et les généralisant, il nous serait facile de prouver à l'inverse de Bücher que les hommes pratiquaient primitivement une stricte prévoyance et que les nations policées pourraient encore s'inspirer avec profit des lois iroquoises sur la répression du braconnage » (2).

De même, à l'accusation de « paresse » adressée à l'homme primitif, O. Leroy rétorque que les sociétés étudiées sont justement celles où le travail demandé est exécuté pour un Européen, et où la présence de ce dernier dénature profondément la signification de ce travail. En revanche, on ne peut nier un véritable sens du travail dans des sociétés qui ont pu être préservées d'un contact trop constant avec la civilisation occidentale :

« Peu importe que quelques porteurs nègres ou quelques esclaves de plantations aient fourni à des observateurs superficiels de faciles développements sur la paresse des sauvages ; il demeure constant que dans des circonstances normales le primitif sait fournir sans défaillance la somme d'activité requise pour son adaptation aux conditions économiques du milieu et il n'y a aucune raison de dénier à cette activité les caractères du travail proprement dit » (3).

(1) O. LEROY, 1925, 60.

(2) ID.

(3) O. LEROY, 1925, 78.

La conclusion surgit, brutale : les sociétés primitives sont désorganisées par une domination économique extérieure ; pour avoir une image exacte de ces sociétés, il faut donc soit rechercher des groupes qui ont échappé à cette domination, soit tenir compte de cette domination dans l'analyse :

« ... ce n'est pas chez des indigènes en relations d'affaires avec des Européens qu'il convient de chercher de bons documents ethnographiques. C'est un fait bien connu que les primitifs sont rapidement corrompus sous tous les rapports par notre civilisation ; elle détruit violemment et sans compensation des mécanismes sociaux qui sont des merveilles d'ajustement au milieu » (1).

Point par point, O. Leroy a réfuté la thèse de l'irrationalité des sociétés primitives de K. Bücher ; il a montré que ces sociétés étaient dotées d'une « raison » économique pour ce qui concerne l'organisation de la production, de la consommation et de la distribution et que l'irrationalité qu'on a cru y déceler était le fait d'une domination étrangère. S'il a rejeté la thèse de l'« irrationalité fruste » de K. Bücher, il s'est aussi attaqué à celle de l'« irrationalité mystique » de L. Lévy-Bruhl ; il s'est attaché à prouver que, si les croyances populaires en des « participations mystiques » sont particulièrement développées dans ces sociétés, elles ne suffisent pas à assurer leur survie : il y existe une technologie très élaborée, qui fait appel elle-même à une « raison » utilitaire ; il n'en veut pour preuves que la fabrication du fer dans l'Oufipa, en Tanganyika, ou la préparation des chasses, avec confection d'arcs, de sarbacanes et de poison. Pour terminer, il assène à L. Lévy-Bruhl un argument sans réplique :

« Si ces peuplades n'avaient cru qu'au *mana*, cette crédulité les eût fait rapidement disparaître » (2).

Pour étayer cette double réfutation de K. Bücher et de L. Lévy-Bruhl, O. Leroy s'attaque à la méthode de recherche de ces deux auteurs ; il présente alors les grandes lignes d'une nouvelle méthode qui prouve la « raison » économique des sociétés primitives.

\*  
\* \*

Dans ses écrits, O. Leroy accorde une grande importance à l'exposé de la méthode : il lui consacre un chapitre premier aussi bien dans l'*Essai d'introduction critique...* que dans *La raison primitive*. Son originalité consiste à associer les méthodes des deux disciplines entre lesquelles il se trouve partagé : d'un côté, la méthode anthropologique et, de l'autre, la méthode économique ; les excès de l'une sont corrigés par les apports de l'autre. Par son attachement au courant diffusionniste, il se fait apôtre de la méthode monographique ; mais, il perçoit aussi les insuffisances de cette méthode : des méthodes complémentaires doivent élargir le

(1) O. LEROY, 1925, 57 ; souligné par moi.

(2) O. LEROY, 1927 et 1925, 53, note.

cadre de ces études, afin de les situer dans un contexte global.

Vivement critique à l'égard de l'évolutionnisme, qu'il soit manifeste comme chez K. Bücher ou latent comme chez L. Lévy-Bruhl, O. Leroy oppose la méthode déductive pratiquée, selon lui, par les tenants de cette école, à la méthode inductive, seule valable à ses yeux :

« Deux procédés sont possibles : attribuer pour des motifs logiques, à de certains traits, un caractère prétendu primitif et les rechercher dans les peuples choisis, ou bien faire table rase de tout préjugé sur ce que nous étiquetons inférieur et supérieur en fait de civilisation; et voir si ces peuples offrent des similitudes de mœurs autorisant quelque généralisation » (1).

La méthode selon laquelle des faits sociaux sont sélectionnés *a priori* dans des sociétés différentes pour être comparés est condamnée avec fermeté :

« Le groupement sous un vocable extensif de phénomènes extérieurement semblables mais essentiellement hétérogènes est un des fléaux de la sociologie » (2).

Il faut donc, non pas choisir *a priori* des faits sociaux, mais étudier l'ensemble d'un groupe social, et comparer seulement des ensembles entre eux :

« Pratiquement, la seule solution possible me paraît celle où l'on cherche à reconstituer des complexes culturels, des types organiques de civilisations et à établir leurs rapports réciproques. En dehors de cette conception, chercher à sérier des fragments de croyances ou d'institutions empruntés à toutes les sociétés et les ranger dans un ordre quelconque est un exercice qui n'a pas même le mérite d'assouplir l'intelligence » (3).

La seule méthode qui paraît scientifique aux yeux d'O. Leroy est donc la monographie :

« Sans nier l'unité de l'esprit humain ni les contacts entre les types de civilisation, il faut admettre que toute institution naît et croît dans une société vivante et originale. Il est interdit de l'arracher à cet organisme.

« ... *L'étude résolument monographique des sociétés est l'antidote le plus efficace de ces généralisations* » (4).

Le cheminement d'O. Leroy est donc le suivant : son hostilité à l'évolutionnisme et son adhésion au diffusionnisme le conduisent à préconiser la méthode inductive : il est indispensable de se consacrer à des monographies de terrain, décrivant des ensembles sociaux ; seule, la comparaison de ces ensembles est légitime. Néanmoins, la méthode monographique présente des insuffisances et il faut lui adjoindre des méthodes complémentaires.

Pressentant les lacunes de la méthode monographique, O. Leroy préconise le recours à des méthodes complémentaires, dont certaines sont inspirées de son expérience d'économiste. Ces méthodes sont les suivantes : le rejet du « préjugé », l'attention aux faits

(1) O. LEROY, 1925, 7.

(2) O. LEROY, 1925, 32.

(3) O. LEROY, 1927, 21.

(4) O. LEROY, 1925, 112, 113; souligné par moi.

quotidiens, l'ouverture à l'histoire. Toutefois, tenant de l'école diffusionniste, il ne pouvait se livrer à une totale remise en question de la méthode monographique ; ces méthodes complémentaires sont donc d'une portée limitée, et ne parent pas au reproche qui sera adressé plus tard à la « monographie-catalogue » : une absence de problématique (1).

Le « pré-jugé » est, au sens étymologique, une opinion pré-conçue imposée par l'entourage. Pour O. Leroy, le danger qui guette tout chercheur en sciences sociales est de ne pas élucider le « pré-jugé » dont il est le porteur ; mais, il réside, tout autant, dans le fait de n'avoir pas conscience du « préjugé » que porte la société étudiée sur elle-même. Dans les deux cas, il est obligatoire de mettre ces préjugés en pleine lumière et de les rejeter.

Le préjugé du chercheur à l'égard de son objet d'étude peut se manifester de deux façons : de manière explicite, comme chez K. Bücher, ou de manière implicite, comme chez L. Lévy-Bruhl. Pour K. Bücher, le concept de « primitif » est préjugé, puisque, pour cet auteur, serait « primitif » tout ce qui est « égoïste », « grossier », « cupide »... ; il suffit dès lors de rechercher les sociétés présentant ces traits et de les classer comme « primitives ». O. Leroy condamne une telle démarche :

« ... lorsqu'il tire ses exemples indistinctement des types de civilisation les plus disparates, il est manifeste que son concept de primitif est préformé : toute son argumentation se réduit à une vaste pétition de principe » (2).

Chez L. Lévy-Bruhl, le préjugé est plus insidieux ; l'observateur n'est pas pleinement conscient de sa relation à l'objet de son étude, et il transpose à ce dernier ses propres préoccupations :

« Croyant que la pensée humaine ne peut réaliser sa forme parfaite qu'en effaçant en soi toute trace de pensée « mystique », il lui plaît de rencontrer chez des hommes que leur culture matérielle permet d'étiqueter « inférieurs » la caricature de ce mysticisme qui l'impatiente chez ses frères occidentaux » (3).

En interprétant de façon positive ces deux critiques, on peut y voir un double apport : d'une part, l'observateur fait partie intégrante de l'objet d'observation, et par là O. Leroy rejoint le courant de recherches issu de M. Mauss (4) ; d'autre part, le chercheur doit être conscient du « préjugé », des « prénotions », des « convictions non discutées » dont il est porteur : ici, O. Leroy s'insère dans les discours sur l'objectivité scientifique dans les sciences sociales (5).

(1) Cf. J. COPANS, 1966.

(2) O. LEROY, 1925, 107, 108.

(3) O. LEROY, 1927, 29.

(4) Cf. notamment C. LÉVI-STRAUSS, 1966, XXVII : « Que le fait social soit total ne signifie pas seulement que tout ce qui est observé fait partie de l'observation ; mais aussi, et surtout, que dans une science où l'observateur est de même nature que son objet, l'observateur est lui-même une partie de son observation. »

(5) On songe inévitablement à l'avant-propos de G. BACHELARD dans *La psychanalyse du feu* : « ... ces convictions non discutées sont autant de

Mais, le préjugé peut provenir de l'objet de l'étude : les individus d'une société fournissent des explications, des justifications d'un fait social qui diffèrent de la fonction qu'assignera le chercheur à ce fait. O. Leroy illustre cette distinction par l'exemple du totem :

« On ne mange pas son totem parce qu'on le respecte, l'aime ou le craint, mais parce qu'on a le devoir de le réserver aux autres clans de la tribu » (1).

Il effectue le même raisonnement pour ce qui concerne les attributions agricoles des femmes, que L. Lévy-Bruhl estimait être d'origine mystique. Et, de ces deux exemples, il tire une leçon générale :

« Leur croyance est un essai d'explication philosophique d'un fait dont l'origine historique leur échappe » (2).

Ainsi, O. Leroy annonce-t-il, de loin et toujours « en creux », la méthode qui distingue la « règle » de la « loi » (3), essentielle à tout chercheur affronté à un terrain.

Rejeter les préjugés et de l'observateur et des individus observés est une méthode qui doit permettre de considérer les résultats d'une étude monographique comme valables scientifiquement. Une méthode complémentaire de celle-ci consistera à ne rien négliger dans la diversité des faits observés.

Une critique générale qu'adresse O. Leroy aux travaux des anthropologues de son époque est de ne retenir, dans les sociétés primitives, que ce qui est étrange, curieux : bref, en un mot, de ne s'intéresser qu'à l'« exotique » et de négliger la diversité des faits. Cet apport paraît important et s'explique par sa formation d'économiste : la vocation d'un économiste serait d'embrasser la totalité des phénomènes économiques d'une société, aussi bien les faits quotidiens que les manifestations spectaculaires. Mais, à cette époque-là, peu d'économistes en France s'étaient penchés sur l'organisation des sociétés primitives, et une division du travail s'était implicitement instaurée : aux économistes, les sociétés modernes ; aux anthropologues, les sociétés primitives. La spécificité de chaque discipline fera que l'« image » que chacune d'elles offrira à l'autre de son objet d'étude ne pourra que contribuer à renforcer ce cloisonnement ! O. Leroy avait donc amorcé une nouvelle direction de recherche, malheureusement bien peu suivie dans son pays... Il recommandait d'être attentif aux faits quotidiens, aux individus, à la diversité : une monographie ne doit pas s'arrêter à la seule description d'une organisation économique et sociale ; elle doit

lumières parasites qui troublent les légitimes clartés que l'esprit doit amasser dans un effort discursif. Il faut que chacun s'attache à détruire en soi-même les convictions non discutées ».

(1) O. LEROY, 1925, 59.

(2) O. LEROY, 1925, 68.

(3) M. GODELIER, 1966, 242 : « S'il y a des lois de la vie sociale, elles ne peuvent, selon nous, se confondre avec les « règles », c'est-à-dire les principes explicites, voulus, d'organisation de la société. »

prendre en considération d'autres niveaux que l'unité choisie. L'absence d'une telle méthode est reprochée à L. Lévy-Bruhl :

« Il lui manquait le goût du détail, l'attrait du singulier, du contingent...  
« ... Hâtivement, d'instinct, il a cherché la loi. A-t-il vu qu'elle se dérobaît ?  
Ce n'est pas sûr... Dans tous les cas, pour la livrer, il a trop souvent sollicité  
les faits » (1).

En premier lieu, il s'agit de ne pas négliger les faits quotidiens au profit des phénomènes spectaculaires. En effet, la littérature anthropologique de l'époque relatait surtout des cérémonies qui pouvaient être analysées en termes d'échanges et qui consacraient l'accession d'un individu ou d'un groupe à un nouveau rang social ; mais l'étude de ces cérémonies n'apportait rien sur la vie quotidienne dans ces sociétés, notamment sur l'organisation de la production ou de la consommation, ou même sur les échanges au jour le jour : l'ostentation des échanges cérémoniels a voilé, aux yeux des observateurs, tout un pan de l'activité économique. C'est sur ce défaut qu'O. Leroy attire l'attention :

« Ayons grand soin, dans la recherche des données savantes sur les mœurs des peuples, de ne pas perdre en route la provision des *faits vulgaires* mais solidement établis » (2).

En deuxième lieu, une étude monographique ne doit pas s'arrêter au niveau de l'unité choisie : village, clan, tribu... Elle doit descendre au niveau des individus, surtout ceux qui, par leur comportement différent, permettent de mieux comprendre, par contrecoup, les règles de cette unité ; O. Leroy pressent ici toute l'importance de l'étude des « déviants » :

« L'individu ne compte pas seulement, dans les sociétés sauvages, en tant qu'il réagit à l'occasion, par la mollesse ou par la fuite aux prescriptions sociales ou religieuses, en tant qu'il apporte à son groupe la variété de ses talents ; il affirme encore sa personnalité avec plus de vigueur en créant ou en modifiant les règles et les croyances » (3).

Ainsi, par l'étude de certains individus, pourront être appréhendés les dynamismes à l'œuvre dans la transformation de l'unité retenue. Mais ce texte laisse aussi entrevoir une hypothèse implicite, qu'il faut attribuer à la formation d'économiste d'O. Leroy : à savoir, que les comportements individuels dans les sociétés primitives et dans les sociétés modernes sont très voisins ; par ce biais, cet auteur apporte déjà un début de réponse à ce qu'il entend par « raison primitive »...

En troisième lieu, et en corollaire des deux points précédents, O. Leroy demande au chercheur d'être sensible à la « différence ». Après avoir énuméré, au long d'une demi-page, tous les thèmes que L. Lévy-Bruhl a amalgamés sous l'étiquette du « prélogisme », il pousse une exclamation indignée devant un tel dédain de la

(1) O. LEROY, 1927, 285.

(2) O. LEROY, 1927, 265 ; souligné par moi.

(3) O. LEROY, 1927, 58.

« diversité » (1). Cette attention à la « différence » doit être pratiquée à tous les niveaux :

« La conduite des sauvages à l'égard des Blancs ou en présence de leurs inventions est donc loin d'être uniforme. Les peuplades de même race ne se ressemblent pas en tous points, et, dans une même peuplade, les individus diffèrent » (2).

Rejetant les « préjugés », le chercheur doit donc aborder son terrain sans idées préconçues et ne pas plaquer artificiellement des schémas préétablis ; bien au contraire, il doit saisir la diversité des phénomènes observés, à travers les faits quotidiens, à travers les individus. La synthèse ne surviendra qu'après une telle démarche ; encore, faudra-t-il tenir compte du passé de la société étudiée.

La dernière méthode complémentaire de la monographie prônée par O. Leroy est une ouverture à l'histoire. Mais la conception qu'il a du rôle de l'histoire dans les études anthropologiques est l'inverse de celle de ses prédécesseurs. D'abord, il fustige la pratique de l'histoire par les évolutionnistes : celle-ci est singulièrement limitée et dans le temps et dans l'espace. Par exemple, L. Lévy-Bruhl avait décrit la terreur des « primitifs » lors de leurs premiers contacts avec des Européens, terreur inspirée par la crainte des « participations mystiques ». Reprenant ces faits, O. Leroy indique que L. Lévy-Bruhl avait choisi des cas récents, et non les récits des premiers contacts, tels que la relation du voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534, celle du naufrage de l'*Antelope* aux îles Pelew en 1784, celles des expéditions de Cook, Bougainville, du commodore Byron, de Samuel Wallis... Dans toutes ces narrations, on décèle, en réalité, beaucoup plus une vive curiosité qu'une « terreur mortelle » de la part des primitifs. De plus, les exemples de L. Lévy-Bruhl sont restreints à un espace géographique réduit.

Ensuite, il propose sa propre conception de l'histoire. Par rapport aux évolutionnistes, il ne s'agit pas simplement d'élargir le cadre des études historiques et dans le temps et dans l'espace. Ce que propose O. Leroy, c'est un renversement de perspective :

« Loin de croire avec M<sup>r</sup> Durkheim que la recherche des « formes élémentaires » soit indispensable à l'intelligence du présent, nous pensons qu'il faut éclairer l'inconnu par le connu, interpréter le passé par le présent » (3).

La méthode que recommande O. Leroy est l'étude monographique des sociétés ; mais, reconnaissant les insuffisances de cette méthode, il y adjoint des méthodes complémentaires qui ont pour but de rendre cette monographie plus « totalisante » : rejet des

(1) O. LEROY, 1927, 282.

(2) O. LEROY, 1927, 237.

(3) O. LEROY, 1925, 112. Étonnante convergence avec M. GODELIER, 1970, 48, 49 ; par-delà le temps et les différences de discours théorique : « Il n'est donc pas nécessaire de remonter aux origines historiques d'un système pour découvrir sa structure fondamentale. Au contraire, c'est en partant de la connaissance de cette structure que l'on peut s'interroger clairement sur ses origines. »

préjugés, attention aux faits quotidiens, ouverture à l'histoire. Par là, il ouvre une nouvelle voie à la monographie car il l'insère dans de nouvelles dimensions : relations de l'unité choisie avec un observateur extérieur, prise en compte de différents niveaux d'étude, reconstitution du passé à partir du présent... L'élaboration de cette méthode permet de réfuter la thèse de l'irrationalité des sociétés primitives et d'affirmer la présence d'une raison. Reste à savoir quel contenu O. Leroy donne à cette notion de « raison primitive »...

\* \* \*

« Raison primitive » spécifique ou universalité de la rationalité occidentale ? La réponse qu'a apportée O. Leroy à cette question explique l'oubli dans lequel il est tombé : il est important de s'y attarder. Mais, pour aborder cette réponse, il sera nécessaire de résoudre une question préalable : quelles étaient les théories économique et anthropologique auxquelles se référerait O. Leroy ? En effet, le contenu de ces théories expliquera la réponse fournie.

Le cas particulier d'O. Leroy conduit à un problème général d'importance : pour les anthropologues économistes qui ne se réclament pas du marxisme, existe-t-il une concordance obligatoire entre théorie économique et théorie anthropologique (1) ? En d'autres termes, une adhésion à une théorie anthropologique précise permet-elle de déduire une appartenance à telle école économique, ou inversement ? Cette question en amène, d'ailleurs, une autre : plus profondément, y a-t-il un lien entre les théories de diverses disciplines élaborées à une même période, et cela malgré les cloisonnements disciplinaires ? Il s'agit d'interrogations de sociologie de la connaissance, auxquelles il ne sera pas répondu entièrement pour deux raisons. Premièrement, une telle réponse nécessiterait une étude exhaustive des anthropologues économistes, en les classant selon les théories auxquelles ils se réfèrent ; ce n'est pas le propos de cette étude. Deuxièmement, théories économiques et théories anthropologiques se sont développées indépendamment les unes des autres, et à des époques différentes ; par exemple, si l'on affirmait que le courant évolutionniste a des hypothèses et des méthodes en commun avec l'économie classique (ce qui reste à démontrer), ces deux écoles n'ont pas vu leur apogée dans le même temps ; par contre, l'évolutionnisme est contemporain du marginalisme : faut-il pour autant déduire une concordance obligatoire entre ces deux courants ? L'exemple d'O. Leroy permet d'en douter (2)...

(1) Le problème ne se pose pas pour les anthropologues économistes marxistes, puisque la théorie de référence est unificatrice : le marxisme.

(2) Il ne s'agit pas de traiter le problème des emprunts *explicites* entre disciplines différentes, mais des concordances *implicites* entre théories de disciplines différentes pour les chercheurs qui s'adonnent à des sciences de synthèse ; et cela pour la raison évidente qu'il ne peut y avoir de contradiction trop manifeste entre les théories de deux disciplines associées dans une science de synthèse.

Le cas d'O. Leroy va cependant permettre de fournir un début de réponse à ces questions générales. Son adhésion au diffusionnisme est affirmée très franchement :

« De tout temps, il y a eu contact, influence réciproque des sociétés, des peuples, des peuplades, des tribus ; diffusion par contrainte ou par imitation, et c'est par là que se sont faites ces transformations historiques où une certaine philosophie veut trouver curieusement de l'absolu » (1).

Par contre, il est malaisé de définir l'école économique à laquelle il se rattache. La seule certitude qui transparait dans ses écrits est son hostilité au marxisme. Faisant l'éloge de L. Lévy-Bruhl, il donne un coup de griffe aux « matérialismes » :

« ... à le lire, on sent toute l'indigence de ces matérialismes : économique, géographique, historique, où la vie morale des peuples n'était plus qu'un épiphénomène de leur vie physique, alors qu'elle se révèle comme une force première et puissamment agissante » (2).

Il se livre, par ailleurs, à une attaque plutôt futile contre F. Engels, classé parmi les « évolutionnistes » :

« Au fait, pourquoi cet évolutionniste, avec sa Foi au Progrès, aime-t-il à retrouver dans un passé lointain les institutions qui lui sont chères ? Se pourrait-il que la vieille croyance en l'âge d'or s'insinuât subtilement dans les démonstrations du matérialisme historique ? » (3).

Ces deux textes sont surtout un révélateur de l'indigence du débat scientifique de l'époque autour du marxisme. Quant à O. Leroy, il livre en d'autres pages sa philosophie personnelle :

« Non seulement on observera la vie individuelle des non-civilisés pour savoir comment les croyances, les coutumes naissent, croissent, se modifient, se développent, s'altèrent et meurent, mais cette observation de l'individu doit se faire passionnément attentive dès qu'il s'agit de la religion, de la morale, où les formes sociales dissimulent la plupart du temps les réalités spirituelles les plus précieuses » (4).

Mais, ce « spiritualisme » ne nous renseigne aucunement sur l'école économique à laquelle il se rallie. En réalité, rien dans ses écrits ne permet de le classer dans un courant précis. Tout au plus, a-t-il cette exclamation lorsqu'il fait le procès de K. Bücher :

« Et qu'on ne dise pas que l'*homo æconomicus* de Smith est une ombre falote : c'est une forme qui recèle plus de vérité que la brute de Bücher » (5).

Il est difficile de le ranger à partir de cette seule affirmation parmi les adeptes de l'économie classique ! Ne trouvant aucune référence explicite dans ses textes, il est nécessaire de se tourner vers sa biographie intellectuelle. Il a été déjà signalé que le premier ouvrage d'O. Leroy, paru en 1911, était une traduction des *Principes d'économie* de J.-B. Clark, publiés en 1907 à New York.

(1) O. LEROY, 1927, 24.

(2) O. LEROY, 1927, 10.

(3) O. LEROY, 1925, 41, note.

(4) O. LEROY, 1927, 59.

(5) O. LEROY, 1925, 115.

On peut supposer qu'un tel effort de traduction n'a pas été mené sans une certaine approbation pour les thèses soutenues dans cet ouvrage, et qu'il visait à répandre dans le public français les principes du marginalisme américain. Rien dans les écrits postérieurs d'O. Leroy ne viendra confirmer cette adhésion première ; tout au plus, lorsqu'il corrige les insuffisances de la monographie par des méthodes complémentaires, peut-on voir dans la grande attention accordée aux « individus » une résurgence de la pensée classique ou du marginalisme. Cependant, il est vraisemblable que la traduction de l'ouvrage de J.-B. Clark a été le point de départ de son intérêt pour les « sociétés primitives ». En effet, dans les *Principes d'économie*, J.-B. Clark opère une distinction entre un « centre économique », comprenant l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord et les autres pays développés, et une « périphérie », formée des nations économiquement attardées :

« Entre ces deux zones, la différence principale viendrait de ce que dans la première la *mobilité* du Capital et du Travail serait à peu près complète, tandis qu'elle se heurterait dans la seconde à toutes sortes de résistances dues à des habitudes, à des préjugés, une certaine ignorance, et à ce que chaque individu n'y sait pas calculer rationnellement ce qui est son intérêt économique » (1).

Il est possible qu'O. Leroy ait été attiré par cette hypothèse sur les sociétés primitives et qu'il ait voulu la mettre à l'épreuve des faits. Ses recherches trouveraient donc leur point de départ dans le marginalisme américain.

On pourrait alors prétendre que théorie économique et théorie anthropologique concordent chez O. Leroy, puisque diffusionnisme et marginalisme se sont développés aux Etats-Unis dans la même période. Outre le fait qu'il faudrait rechercher quelles sont les hypothèses et les méthodes communes à ces deux théories, ce serait résoudre le problème de façon simpliste : car, il faut le souligner de nouveau, si la référence au diffusionnisme est explicite, O. Leroy ne fait jamais appel, dans ses travaux, à une analyse économique précise. Plutôt qu'une concordance entre une théorie économique et une théorie anthropologique, il se produit, chez cet économiste de formation, une substitution progressive d'un cadre de référence anthropologique à un cadre de référence économique ; la formation économique d'O. Leroy réapparaîtra au niveau des méthodes, et non pas dans la problématique. Cette substitution est aisément explicable : la théorie économique de l'époque offrait un cadre conceptuel et des outils d'analyse rudimentaires pour appréhender l'étude des « sociétés primitives » ; par contre, l'anthropologie, dont c'était le domaine propre, présentait à la fois théories et méthodes ; les méthodes adoptées, l'adhésion au cadre général de référence a suivi...

Le cas particulier d'O. Leroy permet donc de comprendre qu'il est difficile pour des chercheurs en anthropologie économique

(1) E. JAME, 1948, 17.

de respecter un juste équilibre, une parfaite synthèse, entre théorie économique et théorie anthropologique : s'ils se veulent surtout économistes, ce sera au prix d'un appauvrissement considérable des faits observés ; s'ils se veulent surtout anthropologues, ce sera au risque de s'évader dans des débats qui détourneront des vrais problèmes : les sociétés étudiées sont des sociétés dominées et sous-développées.

Cependant, l'adhésion implicite d'O. Leroy au marginalisme américain guidera en grande partie le contenu qu'il donnera à la notion de « raison primitive ».

Il a déjà été signalé à plusieurs reprises que, pour O. Leroy, la notion de « raison primitive » revêt deux caractères majeurs : cette raison est « individuelle », en ce sens qu'on l'appréhende surtout au niveau des individus, et elle est « utilitaire », en ce sens qu'elle est orientée vers la recherche de tout ce qui est économiquement utile. On retrouve, à travers cette double caractéristique, les fondements de la théorie de J.-B. Clark : O. Leroy ne s'éloigne donc pas des présupposés du marginalisme américain et, par conséquent, de l'école néo-classique : la « raison primitive » est de même nature que la rationalité économique occidentale ; il n'y a qu'une seule « raison », universelle, et qui étend son emprise à tous les types de sociétés. Cette affirmation sera démontrée graduellement, puis confirmée par l'analyse de ce qu'il faut entendre par « primitif ».

Pour asseoir le postulat de l'existence d'une rationalité universelle, il est nécessaire, d'abord, de constater que les sociétés primitives font preuve de « raison » : toute l'œuvre d'O. Leroy y est consacrée. Un dernier argument consiste à avancer que l'absence de discours scientifique dans ces sociétés ne permet pas de déduire l'inexistence de toute rationalité :

« Enfin, peut-on conclure de l'absence de théorie abstraite à l'absence de logique ? N'y a-t-il pas dans l'invention une logique immanente qui contient en germe une science analytique ? » (1).

Il est vrai que l'on trouve, étroitement imbriquées dans ces sociétés, et une observation expérimentale très affinée et une curieuse attirance pour des explications par les prodiges (2). Mais on ne peut en déduire que la rationalité de ces sociétés est d'une nature différente de la rationalité occidentale, car la même confusion existe dans nos propres sociétés :

« Il est souverainement injuste de comparer un sauvage où l'on majore sans mesure la part du préjugé et un Occidental où on la réduit au point de la nier » (3).

Puis, si dans ces sociétés on pousse l'analyse au niveau des individus, on est amené à constater que la « raison primitive » est

(1) O. LEROY, 1927, 244. Ce texte permet, de surcroît, d'assimiler la notion de « raison » chez O. Leroy au concept de « rationalité » tel qu'il a été développé par M. Godelier ; l'appel à une « logique immanente » plaide largement dans ce sens.

(2) O. LEROY, 1927, 281.

(3) O. LEROY, 1927, 26.

la même que la rationalité occidentale, et on ne peut que conclure à l'existence d'une « raison universelle » :

« ... J'estime qu'il faut rechercher avec soin les cas — même exceptionnels — où des individus se sentent opprimés par la règle traditionnelle, et y échappent ou la transforment. Ce faisant, au lieu d'élever entre ces sociétés et la nôtre une barrière qui obstrue la compréhension de l'une et de l'autre, nous aurons établi entre les deux une communication aussi agréable à la logique que conforme à l'histoire » (1).

Cette conception d'une rationalité universelle est réitérée dans une autre page où est soulignée l'unicité de tout ce qui est humain :

« Mais est-il permis de parler d'impossibilité de généraliser et d'adapter, lorsqu'il s'agit de l'homme ? Cela semble douteux, pour peu qu'on considère l'incroyable variété d'adaptation au milieu, que présentent les civilisations humaines de l'équateur au pôle » (2).

L'existence de cette rationalité universelle permet, d'ailleurs, de trancher entre ce qui ressort des études économiques et ce qui relève de la seule biologie animale :

« ... L'Homme nous apparaît toujours et partout, dans l'histoire et dans la préhistoire, comme un être pratiquant une économie consciente, si rudimentaire soit-elle. Nous ne connaissons qu'un *homo faber*. Dès lors, s'il a existé un être présentant avec l'Homme des analogies somatiques, mais dépourvu de ce qui caractérise l'*homo æconomicus*, son anatomie et ses mœurs relèvent de la zoologie... » (3).

Cette conception d'une rationalité universelle est, en réalité, mise au service de la démonstration d'O. Leroy : s'il affirme que la « raison primitive » est de même nature que la rationalité occidentale, c'est que, pour lui, la recherche du « primitif » n'est pas celle des sociétés les plus différentes des nôtres, mais celle de l'état premier de nos propres sociétés.

Au départ, O. Leroy adresse à K. Bücher la critique d'avoir mal utilisé la notion de « primitif » en y amalgamant les sociétés les plus disparates :

« Le particularisme sexuel, là où il est florissant, comme en Mélanésie et parmi certaines tribus africaines, s'avère lié à une organisation sociale rien moins que simple et qu'il faut beaucoup de bonne volonté pour trouver primitive » (4).

Il distingue alors, au sein des sociétés non industrielles, deux types : d'une part, celles qui sont encore « primitives » en ce sens qu'elles sont économiquement les plus fragiles, demeurées au stade de la chasse et de la cueillette (Andamans, Senoi, Veddas, Yagans, Australiens du Sud-Est...) ; d'autre part, celles qui ont déjà dépassé ce stade et dont l'activité principale réside dans l'agriculture : ce sont les sociétés d'Afrique et de Mélanésie, que l'on qualifierait de nos jours d' « économies paysannes ».

(1) O. LEROY, 1927, 56.

(2) O. LEROY, 1927, 243.

(3) O. LEROY, 1925, 12.

(4) O. LEROY, 1925, 64.

Mais, ce qui intéresse O. Leroy, ce n'est pas l'étude des sociétés primitives pour elles-mêmes, mais de reconstituer le stade économique premier de l'humanité, en embrassant tout autant les sociétés industrielles que les sociétés demeurées économiquement les plus faibles ; selon la méthode historique qu'il a préconisée, une véritable induction devrait prendre en compte toutes les sociétés et expliquer le passé à partir du présent :

« Les civilisations arriérées, en tant que telles, ne peuvent nous livrer, du primitif, que ce qui l'a fait distancer dans la course. Par suite de circonstances historiques infiniment variées, elles offrent un ensemble d'atrophies et d'hypertrophies qui n'ont rien d'élémentaire. Si l'on veut retrouver l'Homme primitif, il ne faut pas le rechercher dans une tribu de l'Australie centrale ou de l'Est brésilien — car on n'obtient ainsi qu'une fraction et une fraction déformée du primitif —, mais dans la totalité des civilisations humaines » (1).

Si O. Leroy livre ici totalement sa pensée et la finalité de ses recherches, il en montre en même temps la faille. En effet, par cette proposition, il adhère implicitement à un schéma évolutionniste unilinéaire de l'humanité : toutes les civilisations passent par les mêmes stades, et on peut reconstituer les stades antérieurs d'évolution en partant de l'étude de toutes les civilisations actuelles ; la « raison primitive » n'est donc pas d'une nature différente de la rationalité occidentale, et elles ne font qu'un dans une « raison universelle ». Mais il ne pousse pas ce raisonnement dans ses ultimes conséquences : si la « raison primitive » est la même que la rationalité occidentale, l'étude des économies primitives relève de l'analyse économique développée dans les sociétés occidentales ; il est donc inutile d'aller chercher sur le terrain des informations qui ne feront que confirmer l'universalité de l'analyse économique occidentale. Finalement, O. Leroy succombe aux défauts majeurs de ses pires ennemis : les évolutionnistes !

Ainsi, O. Leroy, sans en être pleinement conscient, a refermé derrière lui le champ de recherches qu'il venait d'ouvrir aux économistes français en adhérant implicitement à la thèse de la suprématie et de l'universalité des théories classique et néo-classique. Il faudra attendre une quarantaine d'années pour qu'un nouveau courant, animé par des chercheurs de formation philosophique ou anthropologique, relance le débat, en affirmant que la rationalité des sociétés non industrielles est autre que celle des sociétés occidentales, que ces deux types de sociétés ne se situent pas obligatoirement sur les mêmes lignes d'évolution et que les premières nécessitent un renouvellement du cadre théorique de référence.

\*  
\*  
\*

O. Leroy a été un précurseur à un double titre : au plan de la réflexion théorique, il a réfuté la thèse de la prétendue irrationalité des sociétés primitives et affirmé que ces sociétés étaient pourvues d'une « raison » ; au plan de la méthodologie de la

(1) O. LEROY, 1925, 109, 110.

recherche, il a corrigé les excès de la méthode anthropologique par les apports de la méthode économique. Et, pourtant, son œuvre est totalement tombée dans l'oubli. En effet, sa démarche l'a conduit à une impasse : en affirmant que les sociétés primitives sont dotées de la même rationalité que les sociétés occidentales, il annulait d'avance les tentatives de recherche économique propres à ces sociétés. Cependant, le contenu de l'œuvre n'explique pas à lui seul cet oubli : il faut faire appel au contexte scientifique et économique de l'époque.

D'abord, la recherche française de cette époque, malgré quelques exceptions, paraît être marquée par un fort cloisonnement disciplinaire : les tentatives d'un économiste en direction de l'anthropologie n'ont pas intéressé le monde des économistes ; bien plus, le cloisonnement universitaire existant avait bien des avantages et, notamment, sous prétexte de « spécialisation technique », celui de ne pas remettre en question l'« image » des sociétés primitives qu'offraient les anthropologues, même quand celle-ci était fondée sur des préjugés inacceptables, comme chez K. Bücher et L. Lévy-Bruhl.

Car, remettre en cause cette « image » aurait pu conduire bien loin. En effet, cette époque est celle de l'apogée des colonisations française et britannique. Si l'on prétend que les sociétés colonisées ont la même rationalité que la société colonisatrice, qu'advient-il, en particulier, de la « mission humanitaire et civilisatrice » de la nation dominante ? Ce serait faire sauter cette fiction idéologique et ce serait inacceptable. Mieux valait, alors, porter au pinacle L. Lévy-Bruhl qu'O. Leroy...

*O.R.S.T.O.M., Abidjan.*

#### BIBLIOGRAPHIE

- COPANS (J.) (1966), La monographie en question, *L'Homme*, juillet-septembre, pp. 120-124.
- FIRTH (R.) edit. (1967), *Themes in Economic Anthropology*, A.S.A. Monographs 6, Londres, Tavistock Publications, 292 p.
- GODELIER (M.) (1966), *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris, F. Maspero, 293 p.
- GODELIER (M.) (1970), Préface, in *Sur les sociétés précapitalistes*, Paris, Editions Sociales, 414 p.
- GODELIER (M.) (1974), *Un domaine contesté : l'anthropologie économique*, Paris, Mouton, 374 p.
- JAME (E.) (1948), *John Bates Clark et John Maurice Clark*, textes choisis et préface, Paris, Dalloz.
- LEROY (O.) (1925), *Essai d'introduction critique à l'étude de l'économie primitive*, Paris, P. Geuthner, 143 p.
- LEROY (O.) (1927), *La raison primitive*, Paris, P. Geuthner, 316 p.
- LEROY (O.) (1928), *La lévitation*, Paris, G. Valois, 387 p.
- LÉVI-STRAUSS (C.) (1966), Introduction, in MAÜSS (M.), *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 477 p.
- MERCIER (P.) (1966), *Histoire de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 222 p.

Pole 4

# CAHIERS INTERNATIONAUX DE **SOCIOLOGIE**

Revue publiée avec le concours du C.N.R.S.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE



---

*EXTRAIT*

---

B21249<sup>93</sup> 41